

(LES REVENUS)

EXERCICE n° 1: 3.2 IHEC 4SC cont 03/04

Une entreprise de conseils et d'assistance a conclu le 1/4/2007 un contrat portant sur l'étude-diagnostic et la restructuration d'une entreprise privée.

Le contrat relatif à la mission confiée à la société prévoit les conditions suivantes :

- Montant du contrat : montant ferme et non révisable de 800.000 D hors TVA de 10%
 - durée : 18 mois à partir de la signature du contrat, soit le 30/9/2008.
 - Paiement: 19% à la signature du contrat, 30% après 6 mois de la date de la signature du contrat (soit le 30/9/07), 50% à la fin des travaux (soit le 30/9/08) et 10% de retenue de garantie payable six mois après la réception de l'étude.
 - La facturation est convenue à la réception des travaux.
 - Le coût prévisionnel à la date de signature du contrat est estimé à 500.000 D
- Au 31/12/2007, les coûts engagés s'élèvent à 210.000 D. Les coûts prévisionnels sont révisés à la hausse de 20%.

Travail demandé :

Passez les écritures relatives à ce contrat (depuis sa signature jusqu'à la fin des travaux), sachant que l'entreprise applique la méthode d'avancement des travaux et que le fait générateur de la TVA est constitué par la réalisation du service ou par l'encaissement du prix ou des acomptes lorsqu'il intervient antérieurement à la réalisation du service.

EXERCICE n° 2:

IHEC 3SC cont 07/08

La société « COMECA », a conclu le 30/12/2007 un contrat avec la société « LMD » portant la vente d'une machine industrielle pour une valeur de 444.000 dinars. Elle a reçu 36.000 dinars comptant et accepté le règlement du solde moyennant des versements égaux de 36.000 dinars, exigible le 31 décembre de chacun des trois prochains exercices. Le taux d'intérêts de cette opération est de 9 %. Le contrat prévoit que la propriété de la machine ne sera transférée à la société LMD que lorsqu'elle verse la dernière échéance.

Travail demandé :

- Quelle est la qualification de ce contrat. Déterminer le traitement comptable approprié en vertu de la norme n°3 relative aux revenus ?
- Présenter les écritures comptables en 2007 ?

EXERCICE n° 3:

IHEC 3SC cont 07/08

1- Une société régionale de transport vend ses services pour les élèves et étudiants par abonnement. Les abonnements scolaires et universitaires souscrits et payés en 2007 s'établissent comme suit :
 - abonnements « demi annuel » couvrant la période du 1^{er} septembre 2007 au 31 janvier 2008 : 500.000 D
 - abonnements « annuels » couvrant la période du 1^{er} septembre 2007 au 30 juin 2008 : 3.500.000 D
 La contrepartie encaissée a été portée dans les revenus de l'année 2007.

2- L'entreprise SOMICO spécialisée dans le commerce en détail d'articles d'électroménager a réalisé un chiffre d'affaires de 480.000 DT au titre du mois de décembre 2007. Sa marge calculée sur le coût d'achat est de 20%.
 Les clients disposent d'un délai d'(1) un mois pour retourner les marchandises et se faire rembourser.
 Selon les statistiques antérieures, le pourcentage de retour s'élève à 8% → Marge Belgique
 Les ventes de décembre ne sont pas encore comptabilisées

Travail demandé :

Pour ces deux situations, il vous est demandé de procéder aux régularisations comptables nécessaires. Commentez brièvement vos réponses

EXERCICE n° 4:

NC 03 IHEC 3SC PR 2006-2007

L'entreprise de services « Bilel et Cie » a conclu avec un client un marché dont l'exécution s'étale sur la période allant du 01/04/2005 au 31/08/2007. Le prix ferme et non susceptible de révision du marché s'élève à 3.000.000 DT. Il fera l'objet d'une facturation intégrale au terme du contrat. Fin 2005, le comptable de l'entreprise a viré toutes les dépenses engagées pour l'exécution du marché au compte de stocks de travaux en cours et ce pour le montant de 1.000.000 DT.

En 2006, le comptable de l'entreprise, critiqué pour n'avoir pas constaté de revenus en 2005 au titre de ce marché, a décidé :

- d'ajuster les capitaux propres d'ouverture de l'exercice par l'annulation du compte de l'avance encaissée en 2005, soit 20% du prix du marché,
- et de porter tous les montants encaissés au cours de 2006 sous forme d'avances, qui s'élèvent à 1.400.000 DT, en revenus de l'exercice.

Par ailleurs, le rapport d'activité de la Direction d'Exploitation de l'entreprise et relatif à l'exercice 2005 avait précisé qu'au titre de ce marché, l'avancement de la prestation peut être estimé selon deux critères :

- un critère technique se basant sur la quantité objet du marché et ayant été couverte par le service : selon ce critère, le pourcentage d'avancement serait de 20 %,
- un critère financier se basant sur les coûts effectivement engagés par rapport au coût total prévisionnel : selon ce critère, le pourcentage d'avancement serait de 40 %.

Vu la disparité entre ces deux critères, la Direction d'Exploitation avait recommandé, dans son rapport, de considérer un pourcentage d'avancement moyen de 30% à fin 2005.

Pour l'exercice 2006, le rapport de la même direction a abouti à la convergence entre les deux critères technique et financier, soit alors un pourcentage d'avancement de 70%. Cependant, il a confirmé une légère hausse du coût total prévisionnel du marché de l'ordre de 5%.

Fin 2006, le comptable, sous motif du respect de la convention de la permanence des méthodes, a viré toutes les dépenses engagées en 2006 pour l'exécution du marché au compte de stocks de travaux en cours.

Travail demandé :

- reconstituer les écritures passées en 2005 et 2006,
- discuter brièvement de la méthode appropriée de constatation des revenus relatifs à ce marché
- constater, en conséquence, toutes les écritures que vous jugeriez nécessaires au 31/12/2006.

NB :

- Ne pas tenir compte de tout aspect fiscal
- Retenir le caractère significatif de toute modification comptable devant être opérée.

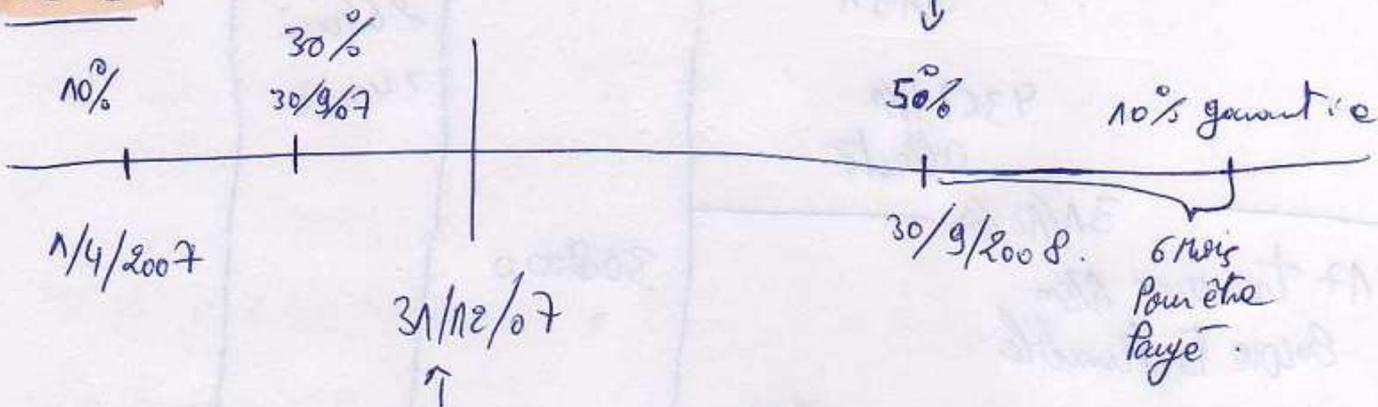
*Spécime du fond de la forme
 elle va commencer à
 l'act. de ser. la machine*

10/10/08

Revis

Les Revenus

Ex 1



Facture -
↓
50%

Coûts engagés = 210.000 Dt.

Coût Prévisionnel = 500.000 x 1,2 = 600.000 Dt.

Degré D'avancement = $\frac{210}{600} = 35\%$

532	1/4/07	88000	
	4191 État avance reçu		88000
	Dit		
4368 + IVA régularisa		8000	
	4367 + IVA collectée sur les Encaissements		8000

①

30/9/07

532	264000	
+VA à Régulariser 4368	24000	
4191		264000
4367+VA collectée		24000

31/12/07

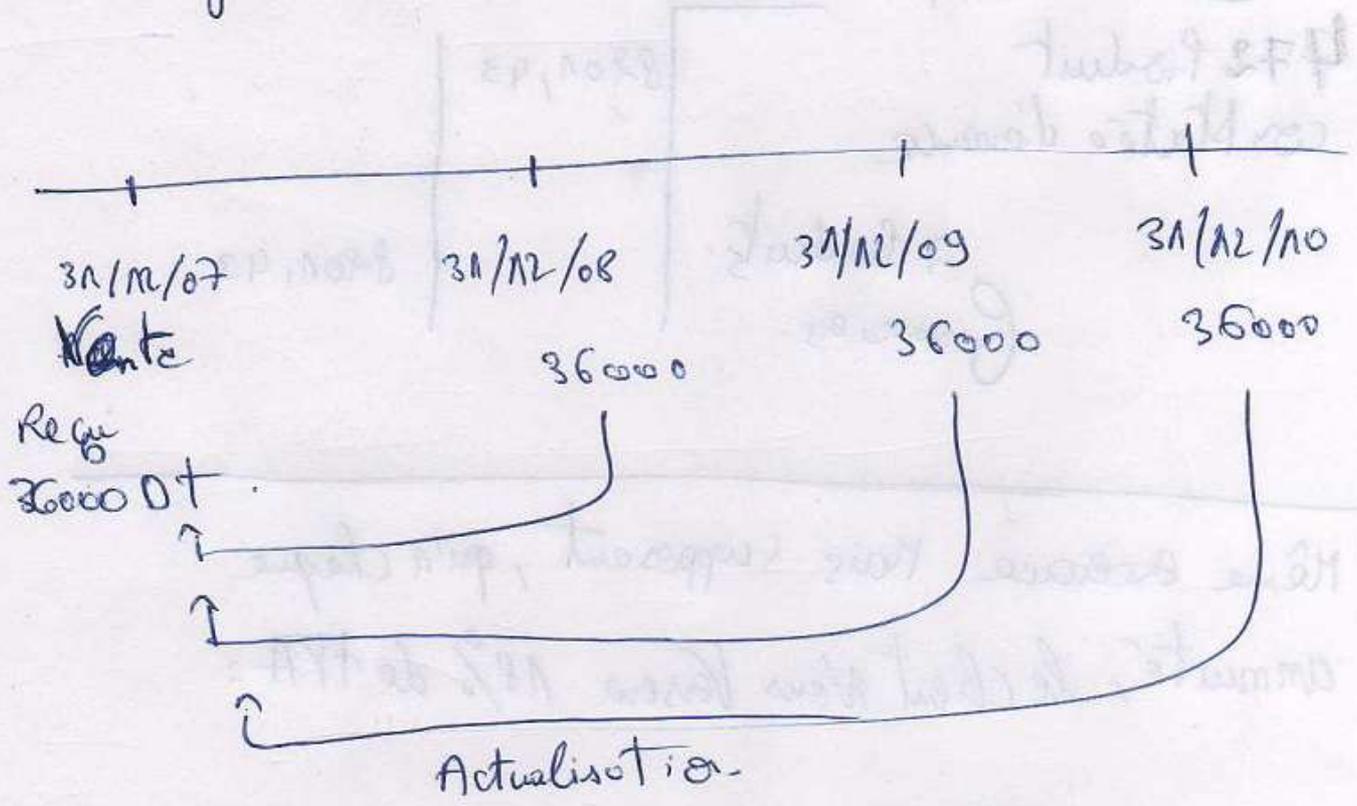
417 Travaux Non Encore Facturable	308000	
Revenu de 7 Travaux		280.000
4368+VA à Régulariser		28000

30/9/2008

4191	352000	
4117 client Retenu de garantie	88000	
411	440.000	
7		520.000
4367+VA collectée		48000
417		308000
4368+VA à Régulariser		4000

Ex 2

- Il s'agit d'une Vente a tempérament.
- Vente a crédit.
- Le Revenu qui doit étre constaté en Résultat est égal à la juste Valeur au comptant.



Valeur de la Vente au comptant : $36000 + \frac{36000 \cdot (1 - (1,09)^{-3})}{0,09}$

= 127 127 Dt.

532	36000		
411	108000		
	7	127 127	Charge d'intérêt.
	478 Produit constaté d'avance	16873	

$$\rightarrow \text{Au } 31/12/08: 36000 \times \frac{1 - (1,09)^{-3}}{0,09}$$

$$= 91\ 127 \text{ Dt.}$$

$$91\ 127 \times \left[(1+0,09)^{12/12} - 1 \right] = 8\ 201,43$$

31/12/08		
472 produit constatée d'overle	8201,43	
7 produits Financiers.		8201,43.

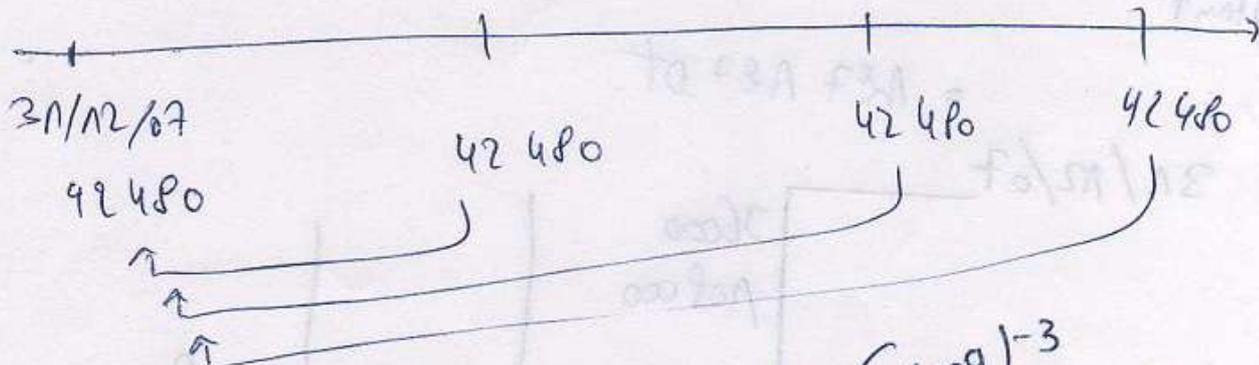
Même exercice Mais supposant, qu'à chaque annuité, le client nous versera 18% de TRA:

$$36\ 000 \times 18\% = 6\ 480 \text{ Dt.}$$

$$36\ 000 + 6\ 480 = 42\ 480 / \text{annuité.}$$

$$42\ 480 \times 4 = 169\ 920$$

$$6\ 480 \times 4 = 25\ 920 \left. \begin{array}{l} \text{total} \\ \text{TRA.} \end{array} \right\}$$



$$42\ 480 + 42\ 480 \times \frac{1 - (1,09)^{-3}}{0,09} = 150\ 009 \text{ Dt.}$$

31/12/07

532	42 480
411	127 440
	124 089
	25 920
	199 11

7
4367 TVA collectée

472
produit constaté d'avance

150 000
- 25 920
= 124 080

Ex 3

1) a) 5 mois . 1 mois → 200€
4 mois → 200€

$$500.000 \times \frac{1}{5} = 100.000 \text{ €}$$

31/12/07

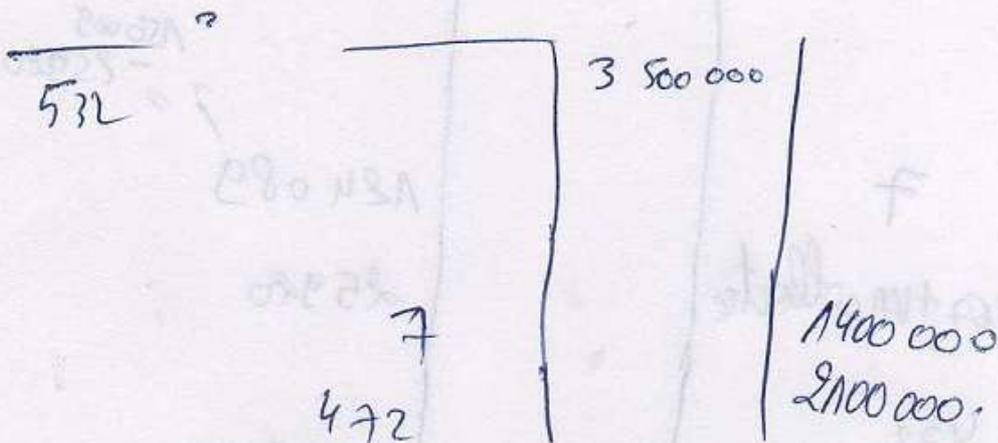
532	500.000
	400.000
	100.000

7

472

b) 10 mois

$$3500 \times \frac{4}{10} = 1400 \text{ 000 DT.}$$



2) $\text{Marge Brute} = 20\% \times 400.000 = 80.000$

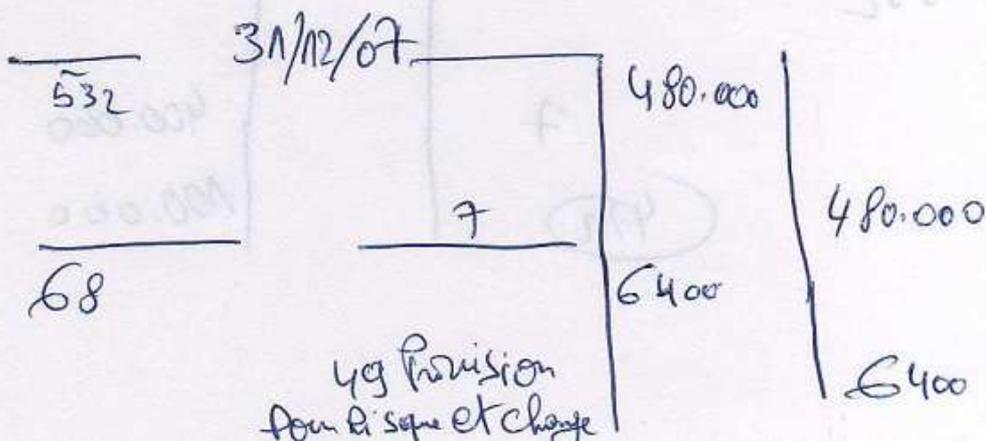
$$480.000 = 20\% X + \text{coût d'achat}$$

$$480.000 = (0,2 X + 1) X$$

$$480.000 = 1,2 X$$

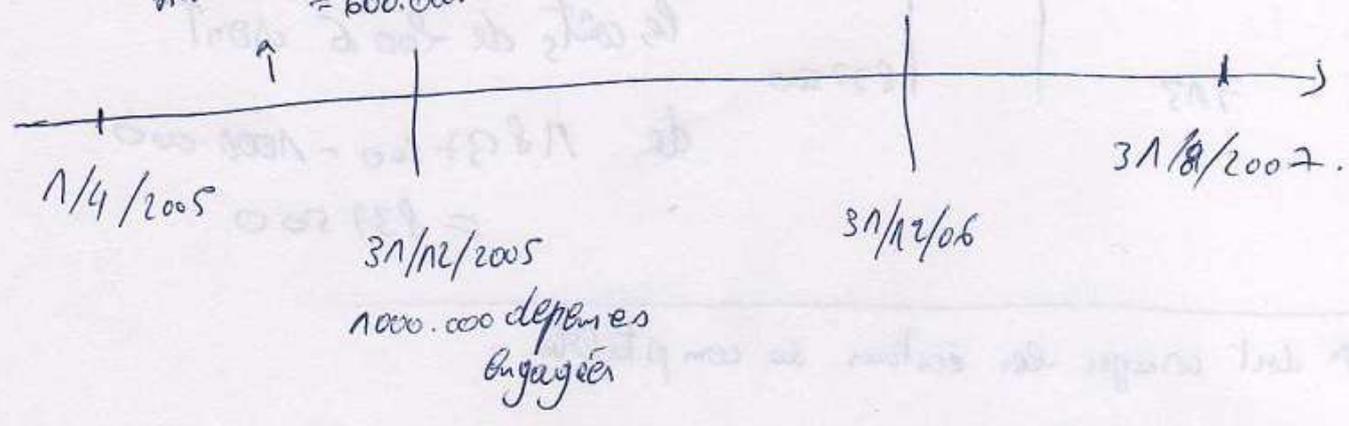
400.000 → coût d'achat, Donc Marge Brute

* $\text{Risque de perte} = 80.000 \times 8\% = 6400 \text{ DT.}$



Ex 4

Avance = 20% x 3 000 000 = 600.000 Dt



Prix = 3 000.000 Dt.

* Au 31/12/2005 : Degrés d'avancement = 40% = $\frac{1000.000}{x}$
 Selon les coûts effectivement engagés.
 $x = 2500.000$ Dt.
 coût total prévisionnel

Ce que le comptable a fait :

2005		
3 Stock en cours	1000.000	
7 131 Stock		1000.000
2005		
532	600.000	
4191		600.000
2006		
4191	600.000	
		600.000
128 Résultat Reporté		600.000
2006		
532	1400.000	
		1400.000
	7	

* Au 31/12/2006 :
 Degrés d'avancement de 70%, avec augmentation de 5% du coût prévisionnel (2500.000).
 jusqu'à
 → Pour coûts engagés en 2006 :
 $2500.000 \times \frac{105}{100} = 2625000$ Dt.
 $70\% = \frac{x}{2625000}$
 d'où $x = 1837500$

2006	
3 Stock en cours	837500
713	837500

* on sait que les coûts engagés en 2005 sont de 1000000, donc les coûts de 2006 sont de $1837500 - 1000000 = 837500$

on doit corriger les écritures du comptable :

31/12/05		1000.000	
N28			
33 Stock en cours			1000.000
31/12/05			
417 décaissements non facturables		900.000	$30\% \times 3000 = 900.000$
			900.000
N28			
31/12/06			
N28		600.000	
			600.000
417 Non Facturable			
			1200.000
7 Revenu			
			1200.000
713		837500	$(70\% \times 3000) - 900 = 1200$
Stock en cours			837500
			1400.000
4191			1400.000